

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration
du C.C.A.S.**

N° de page	2024	...
7.1.2.3.	DEL 2024/5	1/2

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 5 mars à 20h30 le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick NECKER, Vice-Président du C.C.A.S. en ce qui concerne la présente délibération.

Date de convocation : 27 février 2024	Nombre d'administrateurs		
	En exercice : 16	Présents : 14	Votants : 13

Étaient présents : Mesdames MAGNE, LE MEUR, REGANHA, DENEUX, EYAMO, RIODIN, GALLÉ, – Messieurs NECKER, BERGANO, FUMU-TAMUSO, GUMILA, KAOUANE, KILAHY, ROBERT.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Madame BAMI – Monsieur SANTOS

Excusée : Madame MAGNE

Secrétaire de séance : *Monsieur Patrick NECKER*

Rapporteur : *Monsieur Patrick NECKER*

Objet : Compte Administratif 2023

Suite à l'élection par les membres du Conseil d'Administration de Monsieur Patrick NECKER en qualité de président de séance pour l'adoption du Compte Administratif conformément à l'article L.2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales stipulant que "dans les séances où le Compte Administratif est débattu, le Conseil d'Administration élit son Président(e) et que le Président du C.C.A.S. doit se retirer au moment du vote", et afin d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, Monsieur Patrick NECKER rend compte de l'exécution du budget primitif 2023 ;

La Présidente quitte la séance afin qu'il soit procédé au vote,

Vu le budget primitif de l'exercice considéré,

Sur proposition du Président de séance,
Le Conseil d'Administration,

Donne acte

de la présentation faite du compte administratif 2023, lequel se résume selon les tableaux suivants :

N° de page	2024	...
7.1.2.3.	DEL 2024/5	2/2

Fonctionnement

Libellés	Dépenses	Recettes de l'exercice	Déficit	Excédent Cumulé
Résultats reportés		42 041,11		
Opérations de l'exercice	270 289,21	269 397,96	891,25	
Totaux	270 289,21	311 390,07		41 149,86

Investissement

Libellés	Dépenses	Recettes de l'exercice	Excédent	Excédent Cumulé
Résultats reportés		600,00		
Opérations de l'exercice	-	-		0,00
Totaux	-	600,00		600,00

Constate

les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de l'exercice.

Vote et arrête

les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Invite

la Présidente du C.C.A.S. à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré ce jour à l'unanimité

**La Présidente du C.C.A.S.,
Line MAGNE**

**Le secrétaire de séance
Patrick NECKER**

Certifie exécutoire la présente délibération

- Télétransmise en Préfecture le :
- Notifiée le :
- Publiée le :